



Mercredi 2 juin 2010

Compte-rendu du 7ème dîner IAG

Invité : Luc BRONNER, journaliste d'investigation au journal *Le Monde*, auteur du livre *La loi du ghetto*. Agé de 37 ans, Luc Bronner enquête sur les banlieues depuis le 2 novembre 2005. Il a obtenu le Prix Albert Londres en 2007.

Le but de ce type de dîner est **d'interroger un invité-journaliste** selon une logique de questions/réponses, de manière à ce qu'il **fasse part de ses expériences, enquêtes et analyses** dans ses domaines de compétences. L'invité planche et rebondit aux questions des invitants, qui décryptent ensemble un thème et une actualité. Cela fonctionne bien au Danemark, en Belgique, au Canada. C'est une sorte de **think tank à l'envers**.

Cette réunion avait pour ambition d'évoquer **l'ouvrage de Luc Bronner *La loi du ghetto*, les banlieues, la politique de la ville.**

Luc Bronner cherche à faire une plongée dans le noyau dur de la crise urbaine. Il s'agit de disséquer l'invisible. De mener un travail quasi-anthropologique afin de découvrir et d'analyser cette « contre-société ».

1 - Les quartiers en politique de la ville sont-ils homogènes ?

En aucun cas !

Les 750 Zones urbaines sensibles (ZUS), territoires infra-urbains cibles de la politique de la ville, ont été créées par décret en 1996, à partir du recensement effectué en 1990. Les ZUS regroupaient 4,7 millions d'habitants en 1999. Les périmètres des ZUS n'ont pas été modifiés depuis lors, et se révèlent en grande partie dépassés.

« Sur les 750 quartiers classés en zone urbaine sensible, 100 à 150 quartiers sont en très grandes difficultés » précise Luc Bronner. Parmi ceux-là, quelques dizaines rencontrent un niveau de difficulté extrêmement élevé, et continuent de se paupériser (Grigny, La Courneuve, Clichy-sous-Bois, dont 75 % de la population habite en ZUS...). Pour Luc Bronner, on peut alors parler de ghetto, c'est-à-dire de quartiers les plus avancés dans la ségrégation.

Il faut distinguer les communes « pauvres » ayant des quartiers pauvres (telles que Clichy sous Bois ou Sarcelles par exemple) des grandes villes « riches » ayant des quartiers sensibles, car ils font face à des problématiques différentes. Si ces dernières ont la capacité

d'assurer une part de la solidarité avec leurs quartiers sensibles, les premières n'ont aucune possibilité de s'en sortir seules. L'opposition ne se fait pas entre villes droite/gauche, mais entre villes riches et villes pauvres.

Claude Dilain rappelle que l'on a en France une même (et unique) politique de la ville, alors que les questions/problèmes à résoudre sont très différentes. Par exemple, la ville d'Aulnay-sous-Bois n'est pas enclavée, alors que la communauté d'agglomération de Clichy-Montfermeil l'est totalement. L'hétérogénéité des territoires est grande, la politique de la ville devrait en tenir compte.

2 - Quelle définition, quel langage pour nos banlieues ?

Pour Claude Dilain, si on a du mal à dénommer et à qualifier ces quartiers, ce n'est pas un simple problème sémantique, c'est parce que cela gêne une société qui refuse de voir ces zones de relégation. Un peu comme la guerre d'Algérie, une « guerre sans nom » (on utilisait le terme d'« événements d'Algérie »).

Les termes de quartiers « fragiles », « populaires » se sont souvent imposés pour qualifier ces zones d'exclusion mais ne sont pas satisfaisants. Le terme de « ghetto » a longtemps été tabou et condamné en France, il constitue peut-être la meilleure façon de désigner certains quartiers aujourd'hui. Claude Dilain fait référence à l'ouvrage sur *Le ghetto français*, d'Eric Maurin, à la peur du déclassement et à la logique de l'entre soi, qui renforce l'éloignement de ces territoires de la République française.

Pour Luc Bronner, on ne peut en aucun cas parler de « banlieue » au singulier, mais de « banlieues ». Quel rapport en effet entre Clichy-sous-Bois et Neuilly sur seine? Le journaliste, qui doit « nommer » les quartiers tous les jours dans ses articles, alterne entre quartiers « populaires », « sensibles », « difficiles »... Sans avoir trouvé la bonne réponse. En réalité, aucune de ces notions n'est satisfaisante. La notion de quartiers populaires par exemple, se fonde essentiellement sur un critère social, mais gomme la notion de ségrégation raciale, très présente, même si elle est peu reconnue en France. La notion de « quartiers sensibles » est la plus proche de la réalité. Pour les quartiers les plus en difficulté, Luc Bronner parle de « ghetto ».

Michel Delebarre préfère le terme de quartiers sensibles, car ils nécessitent une attention particulière et un traitement particulier de la part du maire et des pouvoirs publics.

Nous sommes confrontés à des tabous : on peut difficilement employer les mots ou bien qualifier des personnes en fonction de leur origine (noirs, arabes...). Ces mots sont très connotés en France. Or, il s'agit d'une réalité française : il existe des quartiers où ne vivent quasiment que des noirs et des arabes.

3 - La ségrégation dans la société française : la constitution de ghettos

Certains quartiers, les plus difficiles, où s'accumulent pauvreté, ségrégation urbaine, sociale, et raciale, justifient d'être qualifiés, selon Luc Bronner, de « ghettos ». Pour qualifier le ghetto, Luc Bronner renvoie à une vision dynamique du ghetto, qui se construit tant de l'extérieur que de l'intérieur ; celle-ci est étayée dans l'ouvrage *Ghetto Urbain* de Didier Lapeyronnie.

Le ghetto se forme par l'extérieur via la ségrégation sociale : ces banlieues sont des poches de pauvreté (plus de 40 % des jeunes sont au chômage à Sevran ou Clichy). En plus, les ghettos cumulent d'autres types de ségrégation : ségrégation urbaine, ségrégation ethnique.

Mais ce ghetto se construit aussi de l'intérieur : le poids de la loi du silence, le niveau élevé du communautarisme, les adolescents qui tiennent l'espace public...

Selon Michel Delebarre, et concernant 600 villes, nous ne nous situons pas dans des pré-ghettos. En réalité une centaine de quartiers pose problème. Si on ne concentre pas les moyens financiers sur ces 100 cas, nous n'aurons jamais les outils pour résoudre cette problématique des banlieues.

4 - Les différents maux des banlieues :

La pauvreté, comme premier élément déterminant

Un tiers de la population en ZUS vit sous le seuil de pauvreté (seuil établi à 900 euros par mois par unité de consommation). Dans le quartier du Chêne Pointu de Clichy-sous-Bois, ce taux atteint 70 % des habitants. Dans certaines villes, plus de 40% des jeunes sont au chômage.

La violence, permanente, comme facteur aggravant :

La violence est un facteur omniprésent dans ces quartiers. Stéphane Keïta décrit les nombreuses plaintes ou bien la difficulté de vivre pour les habitants de ces quartiers, à partir de son expérience comme Directeur Général d'OSICA, l'une des ESH « les plus pauvres » d'Ile-de-France, dont près de 75 % des locataires se situent en dessous de la barre de 60 % des plafonds « Prêt Locatif à Usage Social » (PLUS).

Les ghettos d'aujourd'hui sont un encerclement violent par l'intérieur. Ce ne sont pas simplement les blousons noirs, les petits voyous réalisant de menus larcins, mais bien une situation de violence permanente, incessante. Dans ces ghettos, le nombre moyen de morts est relativement important ; ils n'apparaissent pas forcément dans les médias, car ce traitement médiatique est inégal

Une organisation propre, autonome se met en place dans ces quartiers dits très sensibles ; une de leurs caractéristiques premières consiste à ne pas laisser pénétrer les biens et les personnes de l'extérieur. C'est ainsi que certains quartiers peuvent apparaître comme très « calmes », ce qui peut être le signe qu'ils sont très bien tenus par des groupes délinquants ou mafieux, qui n'ont aucun intérêt à ce que la police pénètre le quartier et désorganise le « business ».

Luc Bronner évoque aussi la « loi du silence », qui s'impose aux habitants du ghetto. Cf. le procès qui s'ouvre du Villiers le Bel, où l'enquête a peine à trouver des témoins, lesquels ont témoigné sous X.

Enfin, sur ces territoires d'exception, la police utilise des modes d'intervention de plus en plus ciblés, semblables à ceux d'une stratégie de pays en guerre, avec loi d'exception pénale, usage de drones, etc.

Les drogues et les trafics :

Très peu de personnes gagnent beaucoup d'argent, mais de nombreuses personnes tirent leurs revenus, même faibles, du trafic de drogue.

Les marchés du cannabis (800 millions d'euros par an en France) ou des stupéfiants (2 milliards par an en France) sont à comparer aux (faibles) montants alloués à la politique de la

ville. L'économie parallèle a donc plus de moyens financiers que l'économie légale ou les dépenses d'intervention de la puissance publique.

Dans certaines villes, telles que Sevran ou Tremblay-en-France, des systèmes mafieux locaux se sont constitués. A Tremblay, Luc Bronner considère qu'il y a deux pouvoirs : celui du maire, communiste, et celui des pouvoirs mafieux locaux, qui agissent en « chefs de village » sur de larges portions de territoire.

La faible dynamique des services publics et des associations :

Ces quartiers se caractérisent par une faible présence des services publics (La Poste, écoles...), mais pas nécessairement par un recul. Il existe une inégalité de départ entre les territoires qui est fortement marquée.

De plus, la politique de la ville ne devrait pas prendre en charge des politiques qui relèvent de la politique de droit commun. Ainsi, le désenclavement, la présence d'écoles publiques ne sont pas du ressort de la politique de la ville, mais bien de politique de transports ou de politique éducative ne cesse de répéter Claude Dilain.

Luc Bronner souligne néanmoins la forte diminution de la scolarisation des enfants de 2 ans en Seine Saint Denis, par manque de moyens, ou les moyens insuffisants de la police « généraliste » (pour ne pas l'appeler « police de proximité »...).

Rappelant le rôle essentiel des associations en matière de lien social, Luc Bronner constate cependant l'échec des tentatives de création politique, à partir des mouvements associatifs (ex : marche des beurs dans les années 1980, les créations post novembre 2005...). Une faible densité associative, associé à un manque de dynamisme de ce secteur, pourtant essentiel pour structurer l'espace social, caractérise nos banlieues.

L'islam :

L'islam a plutôt une fonction de régulation. Sans cette religion, la situation serait bien pire dans ces quartiers pour Luc Bronner.

Le mauvais traitement médiatique des banlieues

- « Les banlieues sont mal traitées, mal couvertes tant sur le plan quantitatif que qualitatif par les médias » rappelle Luc Bronner. Le traitement se fait en dents de scie : quand il y a des phases d'accalmies, on descend très bas dans le traitement médiatique, la banlieue n'existe plus du tout.
- Au journal *Le Monde*, « nous sommes organisés comme un gouvernement, c'est-à-dire un spécialiste par grande thématique. Le défaut de cette organisation réside dans la difficulté à bien traiter les sujets transversaux, comme les banlieues. » Cette organisation génère des points aveugles.
- « En 2005, j'ai donc pris un poste de reporter avec pour mission trois volets ; la jeunesse, les nouvelles pratiques sociales liées aux technologies de l'information et de la communication et les banlieues. J'ai maintenant une spécialité quasi-exclusive sur les banlieues : ces questions occupent 90 % de mes articles et 120 % de mon temps (ne serait-ce déjà qu'au niveau des temps de transport). »
- Les quartiers devraient avoir des relais, des porte-paroles. Le traitement médiatique s'en trouverait renforcé.

L'inversion de l'ordre social

Dans ces quartiers, il existe une domination adolescente. « Ce sont les parents qui ont la permission de minuit » estime Luc Bronner. On assiste à une inversion de l'ordre générationnel : les jeunes imposent leur loi à des adultes effrayés.

Cette domination adolescente est très prégnante dans ces quartiers : quelques centaines de jeunes ont pris le pouvoir. Quelques dizaines à centaines de jeunes (ils sont connus et assez limités) l'imposent à des milliers d'habitants, car il y a un affaiblissement de l'autorité parentale au sens large... Il y a un renversement de l'autorité au profit des adolescents. Et la culture dominante ne provient pas des adultes, mais de ces jeunes hommes qui font la loi dans la cité.

Comment redonner le pouvoir aux adultes ? Il s'agit d'une vraie question, d'une question centrale pour sortir les banlieues de leur relégation actuelle.

La place des filles :

Elles sont moins présentes dans l'espace public, davantage protégées (plus contrôlées par les parents). Il y a aussi une surveillance collective qui s'opère (comme dans le monde rural, il y a quelques décennies), il existe des effets de réputation. Elles s'en sortent mieux.

Les banlieues dans les pays étrangers :

Nos problèmes de banlieues sont néanmoins à replacer dans un contexte international. Dans certaines villes européennes, comme Moscou ou Bucarest, les systèmes mafieux sont très développés. Les banlieues de certaines capitales européennes, comme Budapest, souffrent d'une quasi-inexistence de services publics (pas de transports en commun, ni d'hôpitaux... ; le taux de chômage peut atteindre 70 % à 80 % dans certains quartiers). Les banlieues de certains pays étrangers posent encore de plus gros problèmes aux gouvernements de ces pays.

Mener des études comparatives sur ce sujet pourrait se révéler pertinent rappelle Dominique de Combles de Nayves. Et peut-être relativiser (Cf. banlieues de Buenos Aires). Nos banlieues vivent mal, mais survivent mieux que dans certains pays.

La question de la mixité sociale :

Alain Bergounioux rappelle que nous nous trouvons face à une contradiction, une confrontation majeure sur le thème de la mixité sociale. Soit la gauche n'ose pas le remettre en cause et persiste dans cette voie en demandant davantage de mixité, en augmentant les pénalités pour les communes qui ne respectent pas le pourcentage de logements sociaux... ; mais dans le même temps, il faut bien considérer que l'on se trouve sur cette question face à un immense refus social de la mixité.

Comme Eric Maurin l'a très bien analysé, les Français privilégient les stratégies d'évitement, la logique de « l'entre soi »... Ils sont, de façon générale, contre la cohabitation entre des milieux sociaux différents. Nous faisons face à une divergence entre les discours politiques et la réalité sociale.

L'étude réalisée par Hugues Lagrange, sur le XVIIIème arrondissement de Paris illustre parfaitement cette situation : la mixité sociale et ethnique s'est renforcée dans le quartier de la « Goutte d'Or », avec l'arrivée de « bobos ». A l'inverse, la composition de la population scolaire en primaire et en collège met en évidence l'absence persistante de mixité, illustrant les parcours d'évitement des familles « bobos » nouvellement installées dans ce quartier pour la scolarisation de leurs enfants.

Cela entraîne une conséquence en termes de choix politiques : soit on persiste, soit on réoriente notre discours et notre action. D'autant que nos actions seront réalisées dans le cadre d'un budget limité, avec des moyens de la part de la puissance publique en situation de crise. Il s'agit d'une contradiction politique majeure.

« La pluralité sociale ne se décrète pas, elle se construit pas à pas, jour après jour » prévient Claude Dilain. Son but à Clichy sous Bois est de réussir à maintenir les habitants « qui s'en sortent » pour que le territoire redevienne attractif.

Privilégier le parcours résidentiel au sein du même quartier permettrait de maintenir la mixité sociale. Claude Dilain alerte par contre sur l'importance de la qualité des espaces publics et des équipements pour revaloriser le territoire. Toujours à Clichy sous Bois, toutes les politiques menées actuellement dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine sont vouées à l'échec si le territoire n'est pas désenclavé rapidement.

Un désert politique :

Le ghetto, c'est aussi le désert politique (70 % d'abstentions dans certains quartiers aux dernières élections, pas de reconnaissance dans les élus...). Même avec la candidature d'Ali Soumaré aux élections régionales, les taux d'abstentions ont été très importants dans le Val d'Oise.

Il y a entre 70 % et 80 % d'abstention dans ces quartiers aux dernières régionales : non seulement les 18-30 ans, mais aussi les pères et mères de famille. Il nous faut considérer cette alerte majeure, que Luc Bronner qualifie de plus grave encore que les émeutes.

Jean-Yves Dormagen et Cécile Braconnier, qui ont enquêté sur la cité des Cosmonautes rappelle que certains habitants de Saint Denis disent que « Quinze jours après, ils ne se souviennent plus pour qui ils ont voté ». Le ghetto politique se situe à part de la démocratie. « La majorité sociale devient une minorité électorale ».

Malgré tout, l'engagement admirable des élus locaux :

Les maires prennent beaucoup de « coups » (engagement très fort, moyens dérisoires, capacité de dialogue admirable...). Ce sont des élus locaux qui sont au front, et qui font ce qu'ils peuvent dans un contexte très difficile.

La gravité de la crise se perçoit donc à différents niveaux, et dans l'accumulation des facteurs cités ci-dessus.

5 - Quelques pistes et voies pour l'avenir :

Faire émerger des organisateurs de communautés et des élites (politiques) locales

Luc Bronner estime qu'il faut regarder les expériences étrangères. Un exemple utile : les Etats-Unis. Ils ont une belle capacité à faire émerger les élites locales et une habileté à faire vivre les communautés.

Barrack Obama en est l'exemple le plus emblématique : il était organisateur de communautés au début des années 1980. Ce rôle est beaucoup plus que celui de grands frères : il s'agit d'une fonction d'éducateur, d'animateur et d'agitateur politique (plus que le volet social, il y a une logique de rapport de force et de contre-pouvoir politique). Cette fonction d'organisateur de communautés s'exerce d'abord à l'échelle locale, puis régionale, voire nationale.

Il convient en conséquence de donner le pouvoir aux communautés locales. En leur donnant des crédits et des moyens pour reprendre pied dans ces territoires. Pour Luc Bronner, il apparaît évident qu'il faut dégager une élite de jeunes. L'objectif serait de créer une « beurgéoisie » d'immigrés.

Actuellement, sur les 40 maires de Seine-St-Denis, aucun n'est noir ou maghrébin, même si quelques uns occupent des postes d'adjoints ou de conseillers municipaux. Au Conseil général, il y a un conseiller général noir et deux maghrébins sur les 40 conseillers

généraux. Il existe un décalage profond entre les personnes habitants dans ces quartiers et leurs représentants politiques. Il convient de résoudre ce problème de représentativité des élites locales. Même s'il ne faut pas que la ressemblance sociologique ou ethnique constitue l'unique critère. Il ne faut pas que cela devienne une règle (ex : corses, bretons...).

Une des difficultés réside dans le fait que les classes moyennes acceptent difficilement que les immigrés bénéficient d'une progression sociale. De plus, au PS on a du mal à faire émerger cela, au-delà des avancées ponctuelles ou du symbole politique.

Ces quartiers manquent de régulation. Ils peinent à faire émerger des élites locales. Alors que ces dernières permettraient à ces quartiers de s'autoréguler.

6 - Eléments de propositions :

Sur cette base, nous souhaitons porter au débat une série de trois propositions :

1 – Concentrer les moyens financiers de la politique de la ville :

Nous ne pouvons pas proposer la même politique pour les 750 ZUS en France. Les problèmes diffèrent, les solutions méritent donc d'être adaptées.

Même si c'est politiquement difficile, l'intérêt général commande de nous concentrer sur la centaine de quartiers qui sont véritablement des zones très sensibles ou ghettos. Ces quartiers ont besoin d'une intervention nationale, parfois par-dessus le maire, le temps nécessaire pour remettre de l'ordre et recréer une dynamique sociale. Il faut que l'Etat prenne ses responsabilités en la matière, qu'il ait le courage d'agir, car les élus locaux n'ont pas les ressources pour résoudre ces immenses difficultés.

Pour les autres quartiers difficiles (environ 650 ZUS), le maire doit disposer des capacités pour agir, c'est à dire de dérogations au droit commun pour pouvoir faire face à ses difficultés. Par exemple, concernant les collèges ou les lycées, les proviseurs pourraient être triés sur le volet et ne pas dépendre nécessairement de l'éducation nationale... Michel Delebarre rappelle que le Maire peut et doit mener ces projets à bien, et n'a besoin d'une simple assistance de la part de l'Etat ou de moyens financiers (rappel : la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) créée lorsque M. Delebarre était ministre de la ville).

En effet, il existe une très forte hétérogénéité des quartiers dans les banlieues françaises, nous devons en tenir en compte dans notre analyse, comme dans notre politique. Il convient d'avoir une politique spécifique et appropriée. Nous devons ainsi conforter les quartiers qui ne sont pas encore ghettoisés. En ce sens, Michel Delebarre défend la politique des surloyers dans le logement social, qui permet de conforter la mixité sociale dans les quartiers qui n'ont pas basculé. A l'inverse, lorsque le quartier a complètement basculé, il convient d'agir autrement, différemment.

2 – Nous ne pouvons nous contenter d'une analyse économique et sociale des banlieues françaises, et devons aborder la question de l'immigration

Cette grille de lecture économique et sociale est certes indispensable, mais naturellement insuffisante. Nous devons aborder la question de l'immigration et de l'intégration difficile de ces populations qui vivent dans ces ghettos urbains.

Si on ne parle pas d'immigration, on ne peut être crédible. « Il existe un inconscient postcolonial de la société française face à ces sujets et ces questions » rappelle un participant.

Et nous devons absolument débattre sans tabou, sans quoi nous ne serons pas en mesure de relever le défi du vivre ensemble dans les banlieues françaises.

Sans forcément entrer dans le débat de la régulation de l'immigration, il faut dresser le constat que les quartiers les plus pauvres et les plus précarisés sont aujourd'hui les principales portes d'entrée de l'immigration en France. Des études sur la composition des quartiers ont notamment été menées par Michèle Tribalat, qui s'est appuyée sur un indicateur imparfait mais révélateur (nombre de jeunes entre 0 et 18 ans dont un parent au moins est né à l'étranger). Pour certaines villes comme Clichy-sous-Bois ou Villiers-le-Bel, la proportion de jeunes de deuxième génération est de près de 75 %. A l'échelle du quartier ou de l'immeuble, on est donc parfois quasiment à 100 %. Il ne faut donc pas avoir peur de le dire : aujourd'hui, dans des quartiers ou dans des petites villes, on est confronté à des **phénomènes de ghettoïsation ethnique**.

Par ailleurs, il faut distinguer les différentes phases d'immigration. Aujourd'hui, les problématiques qui se posent pour les personnes d'origines maghrébines et d'origines subsahariennes sont différentes : période d'immigration souvent plus ancienne pour les maghrébins, des questions éducatives qui se posent différemment, notamment dans les familles d'origine subsaharienne où persiste une vision communautaire de l'éducation des enfants, inadaptée dans les quartiers sensibles. Il faut savoir poser ces questions, frontalement, pour pouvoir y apporter des réponses concrètes.

Luc Bronner et Stéphane Keita font part de leur grande inquiétude sur cette question, se référant aux Mureaux, où de très nombreuses familles polygames d'origine subsaharienne sont concentrées dans le parc social.

3 – Priorités au logement, à l'espace public et à l'éducation

La qualité de l'espace public est primordiale (rues mal entretenues, cages d'escalier en mauvais état...). Il faut que le territoire redevienne attractif. Cela passe aussi par le désenclavement des territoires, car sinon le lieu de travail peut se situer à 1H30 de transports !

Par ailleurs, nous avons perdu collectivement le sens de l'usage du logement, qui est aussi et surtout un lieu de socialisation, de culture... La politique actuelle est doublement pénalisante :

- Premièrement, en faisant le choix de rassembler toutes les personnes modestes dans ces logements sociaux, nous organisons l'exclusion sociale. Le parcours résidentiel devient impossible ;

- Deuxièmement, si nous voulons proposer un parcours résidentiel, nous devons réorienter notre action en matière de logement. « Le coût de la location des logements sociaux est plafonné à 10 euros par mètre carré » selon Stéphane Keïta. Le parc privé en Ile-de-France se situe à 20 euros/mètre carré. S Keïta prévient alors qu'il est impossible pour les habitants des logements sociaux de quitter le logement social pour entrer dans le parc privé, vu la différence de prix entre ces deux parcs. Nous perdons le sens intégrationniste et socialisateur du logement.

Le problème du logement se joue aussi au niveau des bailleurs : la copropriété est un système difficile à gérer pour les pouvoirs locaux (ex : à Clichy-sous-Bois au Chêne pointu...), il est très difficile de rassembler les milliers de copropriétaires. Le mauvais système de gouvernance empêche la réhabilitation des logements, et de manière générale toute action dans ce domaine.

La question de l'éducation est centrale. Elle passe d'abord, par une réforme de

l'éducation nationale en donnant d'autres moyens aux établissements agissant dans les quartiers ultra-sensibles (prérogatives du proviseur renforcées, enseignants expérimentés, équipes soudées...). Une fois de plus, les politiques dans ces quartiers doivent être adaptées aux circonstances. Elle passe, ensuite, par une politique d'éducation au sens large. Les adultes doivent retrouver leur place, leur autorité doit se substituer à celle des adolescents. L'action publique doit s'articuler en relais avec les associations et les pouvoirs publics locaux.

Nous devons promouvoir la « beurgoisie », c'est-à-dire les personnes d'origines immigrées qui se hissent au niveau des classes moyennes.

Un dernier article de Luc Bronner (*Le Monde* daté du dimanche 6 et lundi 7 juin), intitulé « *Washington à la conquête du « 9-3 »* » fait état des réseaux de l'ambassade des Etats-Unis dans les banlieues françaises. « Moins frileux sur les questions de diversité », ils ont établi un « Who's who de la diversité française ». « Le décalage entre l'activisme américain et la société française est perçu douloureusement » dans nos banlieues, précise Luc Bronner.

Enfin, aux Etats-Unis, il n'y a pas une logique d'étiquette, mais une logique d'action et de pragmatisme : « *qui agit ? qui propose ? qui innove ?* ».

Citation : « **Pauvre banlieue parisienne, paillasson devant la ville où chacun s’essuie les pieds, crache un bon coup, passe, qui songe à elle? Personne.** Abrutie d’usines, gavée d’épandages, dépecée, en loques, ce n’est plus qu’une terre sans âme, un camp de travail maudit, où le sourire est inutile, la peine perdue, terne la souffrance, Paris “le coeur de la France”, quelle chanson! quelle publicité! La banlieue tout autour qui crève! Calvaire à plat permanent, de faim, de travail, et sous bombes, **qui s’en soucie? Personne, bien sûr.** Elle est vilaine et voilà tout. Les dernières années n’ont pas arrangé les choses. On s’en doute. Banlieue de hargne, toujours vaguement mijotante d’une espèce de révolution que personne ne pousse ni n’achève, **malade à mourir toujours et ne mourant pas** ».

Louis-Ferdinand Céline (médecin de banlieue et écrivain), Préface à *Bezons à travers les âges* (janvier 1944), d’Albert Sérouille